

[Texte]

avez vu comme moi les annonces qui ont paru aujourd'hui concernant un collège francophone en Ontario. Il y a beaucoup à faire du côté des services sociaux et autres en dehors du Québec. C'est parfois dramatique.

Le dire et le constater, ce n'est pas porter un jugement de valeur sur les droits des groupes concernés. Il faut tout de même, en tout conscience, entre Canadiens, quand nous sommes sur le point d'attribuer les fonds, ne pas modifier la disparité historique. Le gouvernement ne souhaite pas—il faut le dire franchement—altérer l'équilibre qui a été établi à l'intérieur du programme de promotion. Dans le domaine de l'éducation, c'est différent parce que tout est donné au prorata de la population. Dans le domaine de l'éducation, on respecte à peu près la répartition démographique des anglophones du Québec par rapport à celle aux francophones hors Québec. Mais le programme de promotion est relativement petit par rapport aux programmes de l'éducation—l'éducation est un programme de 1.2 milliard de dollars pour cinq ans, alors que la promotion est un programme de 200 millions de dollars pour cinq ans—, et il va falloir maintenir le jugement qui a été porté sur l'équilibre relatif.

• 1610

Je viens de répondre à votre question, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Moi, je suis allé faire sonner les cloches, monsieur le ministre. Il y aura un vote dans environ 25 minutes sur le projet de loi C-136.

Mr. Allmand: On a point of order. There is no doubt in my mind that the 10 minutes allocated to Mr. Gauthier is completely taken. I guess I will go on the list as an ordinary questioner. I have much to take issue with in the answer just given by Mr. Bouchard.

The Joint Chairman (Senator Wood): Let us see if we cannot go quickly over the next 10 minutes.

Mr. Allmand: On a point of order. The bells are ringing, so what is the intention? Until what time will this meeting carry on, and will we interrupt the meeting and come back? I have many questions I want to put to Mr. Bouchard.

The Joint Chairman (Senator Wood): It depends how long the vote will take.

Mr. Allmand: Maybe the Whip could inform us about the vote.

Mr. Gauthier: The vote will be at 4.40 p.m. on Bill C-136. Members of the House could go and vote at, say, 4.35 p.m. Senators could enjoy the meeting then and have questions by unanimous consent. I do not suppose anybody would quarrel with that. If the minister is as wild with the senators as he was with me, he could

[Traduction]

Ontario. There is a lot of work to do in the area of social services and other types of services outside Quebec. Sometimes, the situation is dramatic.

To recognize this fact and state it is not to make a value judgment on the rights of the groups concerned. However, as we prepare to allocate the funds, we must in all conscience, avoid changing this historical disparity. It must be clearly recognised that the government does not wish to alter the balance which has been established within the promotional program. In the field of education, it is different because everything is prorated populationwise. In the field of education, the anglophone in Quebec and the francophone outside Quebec ratios are by and large taken into account. But the promotion program is relatively small compared to the education programs—education is a five-year \$1.2 billion program, whereas promotion is a five-year \$200 million program—and we will have to maintain our judgment call on the relative balance.

I just answered your question, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: I just started the bell ringing, Mr. Minister. There will be a vote in about 25 minutes on Bill C-136.

M. Allmand: J'invoque le Règlement. Je suis certain que M. Gauthier a utilisé les dix minutes qui lui avait été accordées. Je suppose que vous allez inscrire mon nom sur la liste comme simple participant. Je ne suis pas d'accord avec nombre des points contenus dans la réponse de M. Bouchard.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Voyons si nous ne pourrions pas aller plus vite pendant les dix prochaines minutes.

M. Allmand: J'invoque le Règlement. Les cloches sonnent; quelles sont vos intentions? Jusqu'à quelle heure entendez-vous poursuivre la réunion? L'interromprons-nous, pour ensuite revenir? J'ai beaucoup de questions à poser à M. Bouchard.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Cela dépendra de la longueur du vote.

M. Allmand: Le whip pourrait peut-être nous donner certains renseignements.

M. Gauthier: Le vote sur le projet de loi C-136 aura lieu à 16h40. Les députés pourraient voter aux environs, disons, de 16h35. Les sénateurs pourraient poursuivre la réunion et poser leurs questions, si nous sommes tous d'accord. Je ne pense pas que personne s'y oppose. Si le ministre a autant de souffle avec les sénateurs qu'il en a